



LYCÉE ROGER DESCHAUX

LYCÉE DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ÉNERGÉTIQUE

BTS TRAVAUX PUBLICS

MÉTIER

Le titulaire du BTS Travaux Publics travaille **avec le personnel de chantier, les clients, les fournisseurs et la hiérarchie**. Ses missions de chef de chantier incluent les **études, la préparation et la réalisation des projets**. Il peut intervenir sur les chantiers de voirie, réseaux, terrassement et génie civil.

En phase d'études, il propose des **solutions techniques et participe au dimensionnement des ouvrages**. Le coût d'un projet est évalué, parfois à l'aide de la **maquette numérique BIM**. Les besoins en **main-d'œuvre, matériels et matériaux** sont quantifiés. Les méthodes de réalisation sont définies, les démarches administratives effectuées et le budget établi.

Il prépare également les documents pour **garantir la sécurité, la qualité et la protection de l'environnement**. Pendant la réalisation, il **conduit les travaux jusqu'à leur réception** en respectant le **cahier des charges**. Il supervise, anime les équipes et gère les relations avec le maître d'œuvre et les organismes extérieurs.

Ce technicien peut aussi rechercher des clients, promouvoir des produits ou conseiller les décideurs concernant les réglementations environnementales, actuelles et à venir.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les technologies
- Effectuer des métrés
- Participer à l'élaboration du budget de chantier
- Réaliser un planning, et piloter les travaux
- Maîtriser les relevés de terrain, l'implantation, plans de récolement
- Assurer les approvisionnements
- Gérer la production en respectant les règles de sécurité
- Manager les équipes et gérer les chantiers

DEBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Dans le domaine des travaux publics, il peut exercer les fonctions :

- Chef de Chantier
- Conducteur de Travaux après quelques années
- Technicien supérieur en bureau d'études
- Technicien des services techniques des collectivités territoriales
- Technicien dans les grandes administrations
- Technicien civil de la Défense nationale

FORMATION

Voie de l'apprentissage

Alternance des périodes de 2 à 4 semaines en entreprise

2 années : 20 semaines la 1^{re} année, 20 semaines la 2^e année (hors examen)

Rémunération des apprentis salariés

L'ADMISSION

Être titulaire :

- Baccalauréat professionnel selon filière
- Baccalauréat STI2D (toutes spécialités)
- Baccalauréat général
- Brevet professionnel selon filière

POURSUITES D'ÉTUDES

Les meilleurs profils peuvent intégrer la formation ingénieur directement après l'obtention du BTS

Pour les élèves qui souhaitent poursuivre vers un cursus ingénieur, il est possible de rejoindre une classe préparatoire ATS

Possibilité pendant le cursus BTS de suivre le dispositif INGE + (permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour poursuivre des études en ingénierie : licences, écoles d'ingénieurs...)

Les titulaires du BTS peuvent envisager une poursuite d'études vers une licence professionnelle

Licence et master

